

Un atelier sur le cadre légal des TIC s'ouvre ce jour

Aujourd'hui, lundi, s'ouvre au centre de conférence de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) à Lomé, un atelier sur le cadre légal harmonisé des Technologies de

l'Information et de la Communication (TIC) pour l'Afrique de l'Ouest. Cet atelier est organisé par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) afin d'aider la sous-région ouest-africaine à tirer profit

des Technologies de l'Information et de la Communication. Les statistiques, il faut le rappeler confirment un grand retard de l'Afrique subsaharienne dans l'utilisation des TIC, devenues un formidable outil de

développement en ce 21^e siècle.

Aussi, le cadre légal harmonisé devrait-il contribuer à la mise en place d'un environnement favorable pour la réalisation de la société de l'information dans les pays membres de la région

l harmonisé à Lomé

est-africaine. Il a été rédigé par la CEA, en collaboration avec la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA).

Prendront part à la réunion de Lomé, des représentants de départements chargés des TIC, des chercheurs en Cyber droit, le secteur privé et la société civile.

G. A.